

DEPARTEMENT  
Haute-Saône

Commune de  
MONTESSAUX  
70270

24. Le Bourg  
70270 MONTESSAUX  
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.montessaux@orange.fr

Commune de MONTESSAUX  
Extrait des délibérations  
Conseil Municipal du jeudi 12 janvier 2023

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 06 janvier 2023 pour la session ordinaire du jeudi 12 janvier 2023.

**Nombre membres :**  
**Afférents au conseil :**  
**En exercice : .....09**  
**Présent(s) : .....07**  
**Pouvoir(s) : .....02**  
**Absent(s) .....02**  
**Votants : .....09**  
**Affiché le : 13/01/2023**

L'an deux mil vingt-trois le Jeudi 12 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **René DEMANGE, Maire,**

**Étaient Présents :** Mrs René DEMANGE, Frank COPPE, Edouard MICHELIN, Pascal JEANNEY, Éric GEORGY, Mes Virginie TORTISSIER, Céline BLONDÉ.

**Absents excusés :-Absents excusés :-**Françoise JUIF (pouvoir Virginie TORTISSIER), Raphaël CARRIERE (pouvoir René DEMANGE).

**Absents non excusés : néant,**

**Madame Virginie TORTISSIER** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire expose au Conseil Municipal ; compte tenu de la nécessité de renouveler le réseau d'eau potable ; pour une distribution correcte aux maisons au Boursset, il est nécessaire de mettre en place une conduite de 125mm de diamètre sur une longueur de 100m.

Un devis a été détaillé par l'entreprise Henry pour un montant de 14 506 € HT.

L'exposé du Maire entendu et,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

**DECIDE :**

- de retenir l'entreprise Henry pour un montant de 14 506 € HT
- une aide sera demandée à -l'Agence de l'eau.
- au Département
- à l'État (DSIL)

Les crédits seront inscrits au budget 2023.

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, René DEMANGE.

